NOTAIRES

Libéralités, donations et transmission anticipée

La transmission anticipée est l'un des principaux motifs de consultation. Ces deux jours couvrent les instruments disponibles, leurs effets civils et fiscaux, et la construction d'une stratégie cohérente.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 h · 2 jours	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires, clercs rédacteurs et collaborateurs du

PRÉREQUIS
Pratique du droit de la famille. dossiers, aux types d'actes et aux situations rencontrées par les participants.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les instruments de transmission et leurs effets.
- Sécuriser la réserve héréditaire et la quotité disponible.
- Rédiger donations, donations-partages et testaments.
- Maîtriser le démembrement comme outil de transmission.
- Articuler les effets civils et fiscaux d'une stratégie.

03 Programme détaillé

M1 Réserve et quotité disponible · 2 h 00

- Le cadre à respecter.
- Réserve héréditaire, quotité disponible et calcul.
- Rapport, réduction et action des héritiers réservataires.
- Renonciation anticipée à l'action en réduction. Atelier — Calculer la réserve et la quotité disponible de trois patrimoines.

M2 Donations · 2 h 30

- L'instrument le plus utilisé.
- Donation simple, donation-partage et donation graduelle ou résiduelle.
- Charges, conditions et clauses de retour.
- Effets au décès : rapport, imputation et réévaluation. Atelier — Rédiger une donation-partage sur un patrimoine familial.

M3 Testaments et legs · 2 h 30

- Organiser sa succession.
- Formes de testament et conditions de validité.
- Legs universels, à titre universel et particuliers.
- Exécuteur testamentaire, révocation et conservation. Atelier — Rédiger un testament répondant à une situation familiale complexe.

M4 Démembrement · 2 h 30
- L'outil central de la transmission.
- Donation de nue-propriété, réserve d'usufruit et quasi-usufruit.
- Droits et obligations de l'usufruitier et du nu-propriétaire.
- Extinction, réunion et conséquences au décès. Atelier — Construire une transmission démembrée et ses conventions.

M5 Fiscalité de la transmission · 2 h 30
- L'articulation civile et fiscale.
- Droits de mutation à titre gratuit et abattements applicables.
- Évaluation, démembrement et rappel fiscal.
- Paiement, différé et fractionnement. Atelier — Chiffrer le coût fiscal de deux schémas de transmission. Libéralités, donations et transmission anticipée 55 FAMILLE, PATRIMOINE ET SUCCESSIONS MON PÔLE FORMATION

M6 Construire la stratégie · 2 h 00
- Une vision d'ensemble.
- Diagnostic patrimonial et objectifs du client.
- Combinaison des instruments dans le temps.
- Formalisation du conseil et traçabilité. Atelier — Construire une stratégie de transmission complète et la restituer.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-office ou en session inter-offices.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue pendant les ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction, bilan et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins liés au handicap étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr